

2000

Les théories linguistiques et la notion d'interaction

Rabia MAAROUFI

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc,
maaroufirabia@yahoo.fr

Follow this and additional works at: <https://digitalcommons.aaru.edu.jo/dirassat>



Part of the [Linguistics Commons](#)

Recommended Citation

MAAROUFI, Rabia (2000) "Les théories linguistiques et la notion d'interaction," *Dirassat*: Vol. 10 , Article 17.

Available at: <https://digitalcommons.aaru.edu.jo/dirassat/vol10/iss10/17>

This Article is brought to you for free and open access by Arab Journals Platform. It has been accepted for inclusion in *Dirassat* by an authorized editor. The journal is hosted on [Digital Commons](#), an Elsevier platform. For more information, please contact rakan@aarj.edu.jo, marah@aarj.edu.jo, u.murad@aarj.edu.jo.

Les théories linguistiques et la notion d'interaction

Cover Page Footnote

(l) N. Chomsky, Aspects de la théorie syntaxique, Paris, Scull. 1971. p. 12.

Les théories linguistiques et la notion d'interaction

Rabia MAAROUFI
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines,
Agadir

Le langage n'existe que par un sujet qui le parle et communique par son biais avec un autre sujet. Or la linguistique, paradoxalement, a longtemps écarté de son champ d'étude cette propriété fondamentale du langage. L'attitude de Saussure qui est à la base de cet écart est exemplaire à cet égard. La langue pour lui est conçue comme une sorte de trésor que possèdent les sujets appartenant à une même communauté. C'est un système de règles que l'on s'attache à décrire et à classer, sans aller au-delà des limites de la phrase.

La linguistique transformationnelle, qui donne pourtant une grande importance aux sujets parlants et à leur compétence, n'a pas pris une attitude très différente. Chomsky et ses disciples ont également, à leur manière, fait abstraction de toutes les caractéristiques du langage lorsqu'il est employé pour communiquer (avec son locuteur-auditeur idéal parfaitement anonyme, situé en deçà de la distinction entre locuteur et récepteur) : «L'objet premier de la théorie linguistique est un locuteur auditeur idéal, appartenant à une communauté linguistique complètement homogène, qui connaît parfaitement sa langue et qui, lorsqu'il applique en une performance effective sa connaissance de la langue, n'est pas affecté par des conditions grammaticalement non pertinentes»⁽¹⁾.

(1) N. Chomsky, *Aspects de la théorie syntaxique*, Paris, Seuil, 1971, p. 12.

Que ce soit donc avec Saussure ou avec Chomsky, la langue comme pur système de signes, est opposée à la langue comme exercice de l'individu, comme si elle n'était pas faite pour être parlée. Certes, il est affirmé dans ce cadre que la langue remplissait des fonctions de communication ou même que le point de vue proprement linguistique sur le langage consistait à l'appréhender comme un instrument de communication. Toutefois, qu'il s'agisse de phonologie, de morphologie, de lexique ou de syntaxe, l'analyse se limitait trop souvent à la production d'inventaires ou à la prise en compte de règles de combinaisons entre les formes.

L'objectif de cet article est d'étudier la notion d'interaction dans un certain nombre de théories linguistiques qui se sont intéressées à la langue dans son usage et dans son aspect communicatif afin d'évaluer leur pertinence ainsi que leurs limites quant à l'approche de cette notion. Nous allons nous limiter uniquement aux théories les plus connues, c'est-à-dire celles qui ont marqué un changement relativement important dans l'histoire de la linguistique. Nous parlerons ainsi successivement de l'approche énonciative, de l'approche pragmatique et enfin de l'approche interactionnelle.

1. L'approche énonciative

En France, l'étude de la langue dans son usage s'inscrit dans un cadre où l'unité sur laquelle est centrée l'étude n'est plus la phrase, mais plutôt le discours, et où les limites imposées par l'analyse immanente sont parfois brisées. En effet, après avoir fonctionné longtemps avec des dichotomies comme langue/parole ou compétence/performance, qui les focalisaient sur l'analyse «interne», certains linguistes ont été amenés à effectuer des intégrations qui allaient diversifier la problématique de la discipline :

- Intégration progressive de la dimension culturelle des expressions linguistiques, c'est-à-dire que l'on prend en considération les conditions contextuelles des productions linguistiques.

- Intégration du sujet parlant dans la théorie linguistique.

Les travaux d'E. Benveniste constituent le premier axe des recherches sur l'énonciation. Cette dernière a été saisie chez lui comme une activité, une mise en fonctionnement du langage, «L'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation (...). C'est l'acte même de produire un énoncé et non le texte de l'énoncé qui est notre objet»⁽²⁾.

Sa démarche consiste à repérer les faits langagiers qui traduisent la présence du locuteur dans son énoncé (indices d'énonciation)⁽³⁾, c'est-à-dire les éléments qui marquent l'appropriation de la langue par le locuteur et qui manifestent le rapport qu'il entretient avec son énoncé. Ce sont essentiellement les pronoms personnels *je* et *tu*, qui n'ont d'existence que par l'acte de parole qu'ils profèrent, mais aussi les indicateurs de la deixis qui ne se définissent de même qu'en relation avec l'instance d'énonciation les produisant. Il faut ajouter à cela un appareil de fonctions syntaxiques qui indiquent un rapport à l'allocation (question, interrogation, intimation, etc.) et une série de modalités formelles qui énoncent l'attitude du locuteur vis-à-vis de ce qu'il énonce.

Le deuxième axe de recherche sur les phénomènes énonciatifs a été mené par O. Ducrot et ses disciples. Ducrot développe une conception particulière de l'énonciation. Pour lui, l'énonciation n'est pas cette «mise en fonctionnement de la langue» par «un acte individuel» impliquant l'activité d'un sujet parlant, mais se réduit à la simple apparition événementielle d'un énoncé : «le concept d'énonciation dont je vais me servir n'a rien de psychologique, il n'implique même pas l'hypothèse que l'énoncé est produit par un sujet parlant. Je donne en effet à ce concept une fonction purement sémantique. Pour qu'il puisse la jouer, je demande seulement qu'on m'accorde que des énoncés se produisent, autrement dit qu'il y a des moments où ils n'existent pas encore et des moments où ils n'existent plus : ce dont j'ai besoin, c'est que l'on compte parmi les faits historiques le surgissement d'énoncés en différents points du temps et de l'espace. L'énonciation c'est ce surgissement»⁽⁴⁾.

(2) *Problèmes de linguistique générale*, Tome II, Paris, Gallimard, 1966, p. 80.

(3) R. Jakobson parle de «*schifters*» et C. Kerbrat-Orecchioni d'«énonciatèmes».

(4) O. Ducrot et al., *les Mots du discours*, Paris, éd. de Minuit, 1980, p. 34.

Outre cette dimension énonciative, Ducrot et ses disciples, travaillant dans une perspective illocutoire, s'attachent à décrire les énoncés comme des lieux où le destinataire développe vis-à-vis du destinataire un ensemble de stratégies qui s'inscrivent dans la structure même de la phrase et dans l'organisation de la langue. Ils analysent l'argumentation, entendue comme un acte d'énonciation qui vise à amener l'interlocuteur à une certaine conclusion (ou à l'en détourner) en prenant appui sur des marques spécifiques : «la valeur argumentative d'un énoncé n'est pas seulement une conséquence des informations apportées par lui, mais la phrase peut comporter divers morphèmes, expressions ou tournures qui, en plus de leur contenu informatif, servent à donner une orientation argumentative à l'énoncé, à entraîner le destinataire dans telle ou telle direction»⁽⁵⁾. Sont étudiés par exemple les éléments traduisant le fonctionnement des connecteurs argumentatifs (mais, d'ailleurs, etc.), ou de la présupposition qui enferme l'auditeur dans un cadre qu'il est contraint d'accepter s'il veut poursuivre le dialogue.

Malgré cet intérêt pour le langage dans sa dimension énonciative, une contestable primauté est en fait accordée au locuteur sur l'allocutaire, au pôle d'émission sur le pôle de réception. L'énonciation qui présuppose le fonctionnement de la langue dans une structure de dialogue est essentiellement décrite du point de vue de l'émetteur et non par rapport à l'ensemble du parcours communicationnel. Cela s'explique probablement par le fait que le sujet parlant, même s'il inscrit l'autre dans son discours, est toujours appréhendé à travers des énoncés monologiques.

Par ailleurs, les sujets interlocuteurs (émetteur/récepteur) sont considérés comme dotés des mêmes propriétés. Saussure affirmait en effet : «Entre tous les individus ainsi reliés par le langage, il s'établit une sorte de moyenne : tous reproduiront (...) les mêmes signes unis aux mêmes concepts»⁽⁶⁾. Les interlocuteurs sont considérés par conséquent comme étant interchangeable, symétriques (Benveniste définit le *tu* comme une instance symétrique du *je*).

(5) O. Ducrot, *Les Echelles argumentatives*, Paris, éd. de Minuit, 1980, p-p. 15-16.

(6) *Op. cit.*, p. 29.

Ceci est sans doute contestable car les interlocuteurs sont deux personnes différenciées, hétérogènes et par là irréductible l'une à l'autre ; car des contraintes nombreuses et variables déterminent leur comportement langagier (compétences paralinguistiques, idéologiques, culturelles, caractérisations psychologiques, etc.).

L'analyse des traces de la subjectivité présente ainsi l'inconvénient d'une trop grande concentration sur le sujet individuel et renvoie de ce fait au «sujet psychologique» et à la production monologuée dont parlait Bakhtine. En effet, en dégageant cette structure «moi-ici-maintenant», Benveniste fonde la subjectivité sur cet ego que révèle le langage. Mais s'agissant d'une théorie du discours, elle ne peut être opérationnelle qu'à condition d'accorder au sujet du discours un statut autre que celui de pure subjectivité autonome, de création par son propre discours.

Quant à O. Ducrot, ses travaux sur l'argumentation se trouvent dans une situation comparable. Car, d'une part, en donnant la priorité au sens visé par le locuteur, il renvoie à la conception traditionnelle du sujet. D'autre part, dans ses travaux, l'attention se porte sur des messages sans énonciateurs et sans situation d'interlocution. En outre, la théorie des connecteurs, qui est la plus productive, est trop souvent subordonnée à l'analyse de quelques exemples. Quant aux présupposés, ils sont considérés comme des implicites de «phrases» et se déduisent donc de la seule prise en compte du message. Il en résulte une limitation drastique des présupposés à des situations triviales comme «Pierre a cessé de fumer», présupposant qu'il fumait auparavant. Mais ses analyses des stratégies argumentatives sont d'un grand intérêt pour l'étude des échanges verbaux. C'est à ce niveau-ci qu'il y a effectivement une prise en compte des acteurs et de la notion d'interlocution ou d'interaction. Les sujets sont alors considérés comme co-producteurs des actes et des significations et participent ensemble à la construction de l'échange.

Avant de clore ce bref aperçu sur l'approche énonciative, nous aimerions passer rapidement en revue un dernier modèle de cette même approche qui a souvent été occulté, à savoir le modèle d'A. Culioli ou ce que l'on appelle la «théorie des opérations prédicatives et énonciatives».

La théorie d'A. Culioli se présente comme une simulation de l'activité de production langagière. Elle fonctionne sur trois niveaux.

1. L'instanciation (niveau des représentations d'ordre cognitif, des notions et relations primitives ou lexies).

2. L'énonciation au sens large (ce niveau comporte les opérations prédictives et les opérations énonciatives).

3. La linéarisation (qui permet de passer de l'énoncé élémentaire aux énoncés concrets dans une langue particulière).

La perspective de Culioli vise à permettre une articulation entre, d'une part, le langage et l'extralinguistique, et d'autre part entre la linguistique et des disciplines comme la psychologie, la psychanalyse, la théorie des idéologies. «Le langage est un système, mais un système ouvert»⁽⁷⁾, affirme-t-il.

Les propositions de Culioli relèvent d'une perspective de l'énonciation dans le sens où il considère que la double activité de production/reconnaissance met en place les deux fonctions d'émetteur et de récepteur, fondées sur le fait que tout émetteur est simultanément son propre récepteur et toute réception est une réception en puissance «les deux sujets énonciateurs sont les termes primitifs sans lesquels il n'y a pas d'énonciation»⁽⁸⁾. Les deux énonciateurs, ainsi que la situation d'énonciation, en plus du fait qu'ils impriment leurs marques dans les énoncés (les indices de personne, les modalités, les temps, etc.), doivent être intégrés comme concepts théoriques.

Il est vrai que l'approche de Culioli ouvre de nouvelles perspectives, mais il faut bien admettre que ses applications paraissent, pour l'instant, très difficiles, eu égard à l'ampleur de son ambition théorique. Par ailleurs, cette théorie porte essentiellement sur la mise en fonctionnement de la langue pour produire un message qui ne dépasse pas les limites de la phrase. Ceci concerne donc les conditions cognitives et discursives de la production langagière. Une telle approche relèverait en fait plus d'une psycholinguistique que d'une linguistique des échanges verbaux.

(7) A. Culioli, «Sur quelques contradictions en linguistique», *Communications*, n° 20, 1973, p. 87.

(8) *Ibid.*, p. 88.

Les approches énonciatives ont eu certes un apport considérable dans l'évolution et l'expansion de la linguistique. Elles sont les premières à situer l'objet de la linguistique ailleurs que dans l'analyse positive du message et à rompre avec une problématique descriptive d'états ; elles ont réintroduit le sujet parlant dans la théorie linguistique. Cependant, les limites que nous avons relevées - qui étaient peut-être nécessaires dans un premier temps - rendent ces modèles incapables de rendre compte de certains aspects des processus interactionnels.

2. *L'approche pragmatique*

Il s'agit ici, bien entendu, de la pragmatique dans sa formation classique, c'est-à-dire, celle qui se place sous la houlette de J. L. Austin et de J.R. Searle.

La leçon essentielle d'Austin est que l'énoncé émis ne sert pas toujours la fonction référentielle. Il considère les énonciations comme des actes qui doivent en tant que tels viser à accomplir quelque chose. Il distingue ainsi trois niveaux : l'acte locutoire qui possède une signification, l'acte illocutoire où le fait de dire a une certaine valeur (requête, assertion, question, etc.). Ce dernier acte consiste à rendre manifeste la manière dont les paroles doivent être comprises au moment où elles sont prononcées. Il le différencie de l'acte perlocutoire qui renvoie à certains effets produits par la parole sur les autres ou sur soi⁽⁹⁾. Austin a fait également une distinction très importante entre l'énoncé performatif dont l'énonciation revient à réaliser l'action qu'il exprime et qui décrit une certaine action du sujet parlant : «l'exécution de la phrase est l'exécution d'une action», affirme Austin, et l'énoncé constatif qui décrit un procès sans que son énonciation accomplisse l'événement qu'il décrit.

Searle⁽¹⁰⁾, lui considère que les unités minimales de base de la communication linguistique sont les actes de langage et non pas les phrases. Son but est de poser un ensemble de conditions de «succès» nécessaires pour que soit valide tel ou tel type d'acte de langage. Son «principal objectif demeure alors la formalisation des propriétés des forces illocutoires de tout langage possible, telles qu'elles se trouvent réalisées dans la syntaxe des langues naturelles»⁽¹¹⁾.

(9) J. L. Austin, *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil, 1970.

(10) *Les Actes de langage*, Paris, Hermann, 1972.

(11) F. Jacques, «Pragmatique», *Encyclopaedia Universalis*, p. 857.

La théorie des actes de langage a été un tournant «révolutionnaire» dans l'histoire de la linguistique. Ses concepts et ses méthodes ont permis à la linguistique de dépasser sa conception informationnaliste et étroite du langage par son concept fondamental, celui d'action : «quand dire c'est faire». Néanmoins, comme le souligne F. Jacques, la théorie des actes de langage reste elle aussi limitée dans une perspective monologique et unilatérale de la communication «(...) quoi qu'on en dise, la relation interlocutive est la grande absente de la pragmatique du discours issue d'Austin. Sous sa forme classique, la théorie des actes de langage (...) a été élaborée sous l'axiome que les phrases sont le produit du seul locuteur, en termes de projet et d'activités discursives individuelles»⁽¹²⁾.

De nombreuses critiques ont été faites à la théorie des actes de langage ; C. Kerbrat-Orecchioni⁽¹³⁾ les a résumées en quelques points :

- La théorie des actes de langage étudie exclusivement des actes de langage rélévés verbalement.

- Elle se limite à la description des actes isolés dont on ignore tout des conditions de production.

- Les auteurs attribuent un caractère universel aux actes de langage alors que leur inventaire est fait à partir de termes qui les désignent dans une langue donnée (l'anglais).

- Ils travaillent sur des exemples fabriqués, loin des fonctionnements empiriques observables.

- Les énoncés sont coupés de leur contexte et de leur situation de communication.

Etant enfermée dans la mouvance d'une tradition philosophique, la théorie des actes de langage ne se donne pas les moyens d'analyser les activités communicatives au-delà de la proposition ou de l'énoncé phrastique. Les travaux portant sur les actes de langage, les présupposés ou les sous-entendus présentent, certes, un intérêt majeur ; toutefois, l'illocutoire ou le sémantisme reste trop

(12) F. Jacques, *l'Espace logique de l'interlocution*, Paris, PUF, 1985, p. 24.

(13) *Les Interactions verbales*, T. I, Paris, Armand Colin, 1990, p. 11.

souvent dépendant d'une analyse du message, faisant dériver la force et le sens des propositions d'une signification interne. Par ailleurs, en mettant la notion de valeur illocutoire en rapport avec celle d'intention du locuteur, Austin est loin d'une approche interactive où les actes de langage doivent être considérés comme des interactes, construits de manière conjointe et fondés sur des préalables culturels.

En dépit de toutes ces limites, il faut reconnaître que les acquis de la théorie des actes de langage ont rendu de grands services à ceux qui travaillent sur le langage en usage. En effet, ses concepts ont été remaniés et intégrés dans l'ensemble des outils descriptifs de ce que l'on appelle l'analyse conversationnelle. La théorie des actes de langage reste la théorie qui a ouvert un grand nombre d'horizons devant l'étude du langage en général. F. Jacques écrit à ce propos : «on savait jusqu'ici que la pragmatique était une approche à *genèses multiples*. On n'est pas étonné de la voir devenir une discipline à *interprétations multiples* (14).

3. *L'approche interactionnelle ou conversationnelle*

Avant de commencer l'étude des concepts fondamentaux de cette approche, nous tenons d'abord à définir ce qu'on entend par «analyse interactionnelle» car, depuis son apparition, elle a subi de nombreux déplacements et pris des orientations multiples.

L'analyse interactionnelle désigne, au départ, une tendance de l'ethnométhodologie américaine, représentée notamment par H. Sacks, E. Schegloff, G. Jefferson, etc. Cette tendance s'est intéressée à l'étude des structures formelles du déroulement de la conversation en se basant sur le processus de constitution et de négociation de la signification assumé réciproquement par l'émetteur et le récepteur. Les travaux dans ce cadre portent sur la conversation quotidienne en situation naturelle. Ces conversationnalistes ont travaillé en collaboration avec d'autres chercheurs dans d'autres domaines tels que l'ethnographie du langage et de la communication, et la sociologie

(14) F. Jacques, *Encyclopaedia Universalis*, op.cit., p. 857. C'est l'auteur qui souligne.

cognitive. L'analyse conversationnelle se différencie des autres approches linguistiques de la langue parlée par le fait qu'en plus des structures formelles, elle étudie aussi les activités déployées par les interactants et les processus d'attribution des significations.

La notion d'interaction constitue un des concepts de base de l'analyse conversationnelle. L'interaction désigne «un jeu complexe d'attentes réciproques dans lequel les sujets constituent leur identité dans et par le système interpersonnel et dans les actions sociales, un jeu complexe dans lequel la réalité sociale se constitue dans l'intercompréhension. La langue est un élément constitutif de la réalité sociale»⁽¹⁵⁾.

Goffman, lui, la définit ainsi : «par interaction (...), on entend à peu près l'influence réciproque que les partenaires exercent sur leurs actions respectives lorsqu'ils sont en présence physique immédiate les uns des autres»⁽¹⁶⁾. Elle intègre ainsi toute action conjointe, conflictuelle ou coopérative, mettant en présence deux ou plus de deux acteurs. A ce titre, elle couvre aussi bien les échanges conversationnels que les transactions financières, les jeux amoureux que les matches de boxe. En un sens, toute action entreprise par un individu, quelle qu'en soit la nature, s'inscrit dans un cadre social, une situation impliquant la présence plus ou moins des règles ; les actions entreprises par des sujets qui sont en contact sont nécessairement des actions conjointes et relèvent donc de l'interaction.

La notion d'interaction qui nous intéresse se limite à un domaine précis, celui de l'interaction verbale, qui implique, bien entendu, la présence de tous les canaux, verbaux et non-verbaux de la communication. L'approche interactive a donc pour objectif de cerner la manière dont les interactants agissent les uns sur les autres à travers l'échange verbal tout en intégrant les composantes para et extraverales.

Le second principe de base de l'analyse conversationnelle est celui de la perspective interprétative : «Parler c'est anticiper le calcul interprétatif de l'interlocuteur»⁽¹⁷⁾, affirme F. Flahault. L'interaction implique toujours que la

(15) P. Bange, «Points de vue sur l'analyse conversationnelle», *DRLAV*, n° 29, 1983, p. 6.

(16) Cité par C. Bachman et al, *Langage et communications sociales*, Paris, Hatier-Crédif, 1981, p. 127.

(17) *La Parole intermédiaire*, Paris, Seuil, 1978, p. 77.

perspective d'un autre que celui qui agit est prise en compte. De là découle la place importante accordée à l'intercompréhension. Ce qui compte donc dans un acte de langage, ce n'est pas l'intention que le locuteur a, mais celle qui peut lui être prêtée par le récepteur. Et à partir de conventions et de règles en vigueur, le récepteur fait des inférences à propos de l'activité qu'il perçoit et le locuteur anticipe les interprétations que le récepteur pourrait tirer de son énoncé. Ainsi, le locuteur est producteur d'une parole qu'il interprète doublement : d'un côté, il s'interprète dans la mesure où il essaie de contrôler en permanence sa production discursive ; et de l'autre, il s'efforce d'imaginer l'interprétation qu'en fait son partenaire en utilisant l'image qu'il a de l'autre : «l'homme parlant parle l'écoute qu'il imagine à sa propre parole», écrit R. Barthes (18). De son côté, le destinataire est, dans le même temps, potentiellement producteur, et là encore il a besoin pour comprendre les propos de son partenaire d'imaginer son système de référence, ses intentions et donc de s'appuyer sur une image de ce partenaire.

Le principe de réciprocité, tributaire de la perspective interprétative, constitue également un concept fondamental de l'analyse conversationnelle. En effet, dans le discours, le *je* ne se conçoit pas comme une identité autonome. Il ne peut acquérir de substance qu'en s'orientant selon les attentes des partenaires. L'identité du *je* ainsi que celle de «l'autre» se constituent dans un processus de réciprocité.

L'introduction de la notion d'interaction a eu pour conséquence la remise en question de plusieurs postulats et concepts de base en linguistique. Les conceptions traditionnelles⁽¹⁹⁾ de la communication, qui ont dominé les travaux de linguistes jusqu'à une période récente, font place à une nouvelle conception interactive où le locuteur et l'auditeur sont considérés comme deux personnes différenciées, hétérogènes, et agissent l'un sur l'autre dans une opération dynamique et mouvante de construction du sens.

(18) Préface à F. Flahault, *Ibid*, p. 10.

(19) Comme la théorie mécaniste du reflet, par laquelle la communication, ramenée à des propriétés essentiellement dénotatives, réduite à la transmission d'information, se focalise sur le message en dehors des énonciateurs ; ou la théorie mentaliste de la conscience, par laquelle la communication se trouve appréhendée comme l'expression d'une volonté consciente.

La notion de compétence linguistique telle qu'elle a été conçue par Chomsky a été également remise en cause. A partir du concept de «compétence communicative» élaboré par Hymes-défini «comme l'ensemble des aptitudes permettant au sujet parlant de communiquer efficacement dans des situations culturelles spécifiques»⁽²⁰⁾, on a introduit la notion de «compétence conversationnelle» qui consiste à produire des énoncés adaptés à la situation de communication et au discours de l'autre.

Cette notion d'interaction a eu également des conséquences sur le plan méthodologique. Partant du principe que la réalité fondamentale du langage est l'interlocution, la priorité est ainsi donnée à l'étude des formes dialogales de production discursive, et plus précisément à des formes dialogales orales et naturelles ou authentiques recueillies par le procédé de l'enregistrement. Dans ce cadre, d'autres faits sont pris en compte à savoir les données prosodiques et vocales ainsi que les comportements non-verbaux de nature proxémique, posturalo-mimo-gestuelle ; car, comme l'affirme d'Abercombie : «nous parlons avec nos organes vocaux, mais c'est avec tout notre corps que nous conversons»⁽²¹⁾.

La prise en compte de ces données non linguistiques a nécessité le recours aux outils d'autres sciences humaines comme la psychologie, la sociologie, l'ethnographie, l'éthologie de la communication, etc., ce qui a déclenché une grande polémique entre les linguistes travaillant sur le langage en communication. Cette polémique concerne précisément les limites du champ d'étude de la linguistique de la parole. D'un côté, il a les «immanentistes» qui prônent une approche interne, et de l'autre, ceux qui revendiquent la nécessité d'ouverture de la linguistique sur d'autres disciplines, notamment la psychosociologie et la sociologie, étant donné que la parole est une activité sociale et que la langue, selon Benveniste, c'est le social même : «nous voyons cette fois dans la langue sa fonction médiatrice entre l'homme, entre l'homme et le monde, entre l'esprit et les choses, transmettant l'information, communiquant l'expérience, imposant l'adhésion, suscitant la réponse, implorant, contraignant, bref organisant la vie des hommes»⁽²²⁾.

(20) C. Kerbrat-Orecchioni, *op. cit.*, p. 29.

(21) Cité par F. Berthet, *Communications*, n°30, 1979, p. 132.

(22) E. Benveniste, *op. cit.*, p. 224.

En réalité, ce problème de limites du champ linguistique a été déclenché au départ par l'approche énonciative, mais c'est avec l'analyse conversationnelle que le débat a pris plus d'ampleur ; car cette dernière se présente comme une analyse pluridimensionnelle intégrant un grand nombre de paramètres (l'étude des aspects du fonctionnement des faits non-linguistiques).

Il est vrai qu'en s'ouvrant sur d'autres disciplines et en intégrant des paramètres psychosociologiques et d'autres, la linguistique a aussi pris le risque de perdre la systématicité qui caractérisait son objet initial. Mais si la linguistique a perdu la certitude d'avoir affaire à une structure formelle et homogène et par là systématisable, elle est parvenue, par contre, à rendre à la langue sa dimension humaine, c'est-à-dire communicative, en dépassant cette analyse purement interne et formelle qui traitait la langue comme finalité sans fin.

La linguistique du discours dans sa perspective énonciative et dans sa perspective illocutoire va donner naissance à une linguistique de la parole qui projette une analyse du fonctionnement sémantique du langage en emploi et en action. Toutefois, le langage dans son aspect dialogique ou interlocutif, ne commence à importer vraiment que dans une linguistique de la conversation où le locuteur et l'allocutaire sont considérés comme dissymétriques et différenciés, et comme agissant l'un sur l'autre dans un processus dynamique de constitution du sens. Les linguistes ont eu du mal au début à se rendre compte que l'interlocution constitue en fait la réalité fondamentale du langage. Elle sous-tend tout discours, même monologal, car ce dernier, comme le souligne Jakobson, «n'est qu'un substitut elliptique et allusif du discours explicite et extériorisé» (23). En effet, quand je communique avec moi-même, c'est à un autre, imaginaire ou intériorisé, que je m'adresse. Et si ces dernières années les travaux consacrés à l'interaction (dans toutes ses manifestations) se sont multipliés, c'est, comme l'explique bien, P. Charaudeau «qu'au-delà des descriptions locales, c'est du fondement du langage dont il est question. L'enjeu est alors d'importance, car les études sur les échanges langagiers n'auraient pas seulement pour finalité de rendre compte des différents objets discursifs, mais aussi de pouvoir définir en retour le fonctionnement du langage, en général»⁽²⁴⁾.

(23) R. Jakobson, *Essais de linguistique générale*, Paris, éd. de Minuit 1963, p. 32.

(24) P. Charaudeau, «le langage entre le situationnel et le linguistique», *Connexions*, n°53, 1989, p. 9.